

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

OISEAUX COMMUNS OU MENACÉS du Parc naturel régional

Un recueil de suivis conduits dans le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin et plus particulièrement dans le site Natura 2000 « Zone de Protection Spéciale Plateau de Millevaches »

Quels enseignements après 14 ans de suivis ?

Circaète Jean-le-Blanc
© Olivier Villa

Avec le concours financier de :



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



Sommaire

Édito

L'acquisition de connaissances sur le patrimoine naturel figure au premier rang des actions conduites par le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.

Les suivis, conduits avec méthode, jouent le rôle d'observatoire naturaliste du territoire, à l'image de la fonction remplie par les stations météo pour l'étude du climat. Ils constituent une première étape de surveillance des tendances d'évolution des populations d'espèces et peuvent, de ce fait, servir de points de départ à des recherches plus approfondies, visant à déterminer quels sont les phénomènes à l'origine des évolutions constatées.

Ce cahier du patrimoine naturel restitue le bilan de quatorze années de suivis dédiés à certaines espèces d'un groupe animal qui passionne bon nombre de personnes : les oiseaux. Depuis qu'elles survécurent à la grande extinction du jurassique, il y a 66 millions d'années, les familles d'oiseaux n'ont cessé de se diversifier, jusqu'à compter environ 10 000 espèces aujourd'hui.

Les océans, les déserts, les forêts, tous les grands écosystèmes sont fréquentés par ces vertébrés. Généralement prédateurs d'autres espèces, notamment des insectes, les oiseaux indiquent, par leur diversité et leur abondance, dans quelle mesure les habitats naturels d'un territoire sont riches et diversifiés.

Retour donc sur quatorze années de suivi des oiseaux dans le PNR, avec à la clef quelques enseignements sur les incidences des mutations paysagères sur leurs populations, et beaucoup d'interrogations sur leur devenir, tant les décennies à venir vont modifier leurs habitats. Surtout, n'oublions pas que derrière les protocoles d'étude parfois un peu arides, reste le plaisir de côtoyer ces êtres splendides.

Philippe Brugère,
Président du Parc naturel régional
de Millevaches en Limousin

Directeur de publication : Philippe Brugère - Président du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
Rédaction : Olivier Villa - PNRML
Relecture : Robin Petit - PNRML
Illustrations : dessins et graphiques Fabrice Hibert
Photos : Tour d'images (Franck Taboury, Michel Quéral) ; Matthieu Berroneau ; Olivier Villa (projet « à pieds, voiles et vélo »)
Conception graphique : agreestudio
Impression : Imprimerie Champagnac - 2000 exemplaires
Date : avril 2024



Buseard Saint-Martin © Franck Taboury



Rouge-gorge familier © Franck Taboury

PAGE 4

STOC - EPS,
le suivi temporel des oiseaux
communs par échantillonnage
ponctuel simple



Circaète Jean-le-Blanc © Franck Taboury

PAGE 18

Suivi de la population
de Circaète Jean-le-Blanc



Pie-grièche écorcheur © Franck Taboury

PAGE 10

Suivi de la population
de Pie-grièche écorcheur



Râle d'eau © Franck Taboury

PAGE 20

Évolution récente des
statuts de quelques oiseaux
nicheurs dans le PNR

Populations disparues
ou menacées



Engoulevent d'Europe © Matthieu Berroneau

PAGE 13

Suivi de la population
d'Engoulevent d'Europe



Pigeon colombin © Michel Quéral

PAGE 22

Populations à
dynamique positive



Chouette de Tengmalm © Franck Taboury

PAGE 16

Suivi de la population
de Chouette de Tengmalm

STOC - EPS, le Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Échantillonnage Ponctuel Simple

20 carrés-échantillon pour connaître l'évolution des populations d'oiseaux communs dans le Parc naturel régional



Rouge-gorge familier, une espèce parmi les plus communes du Parc
© Franck Taboury

Objectifs

Le suivi temporel des oiseaux communs (STOC) par échantillonnage ponctuel simple (EPS) est une méthode standard développée par le Museum National d'Histoire Naturelle.

Basée sur la répétition annuelle de séances d'observation sur des points d'écoute fixes, elle permet d'archiver un grand nombre de données à partir desquelles il est possible, pour chaque espèce d'oiseaux, de proposer une tendance d'évolution des effectifs.

La base de données ainsi obtenue peut être interrogée pour répondre à des questions d'autant plus précises que le nombre de données enregistrées est grand : l'évolution des populations d'oiseaux suit-elle la même tendance pour les espèces liées aux habitats forestiers que pour celles liées aux espaces agricoles ? Le réseau Natura 2000 enregistre-t-il les mêmes tendances que les zones non classées ? etc.

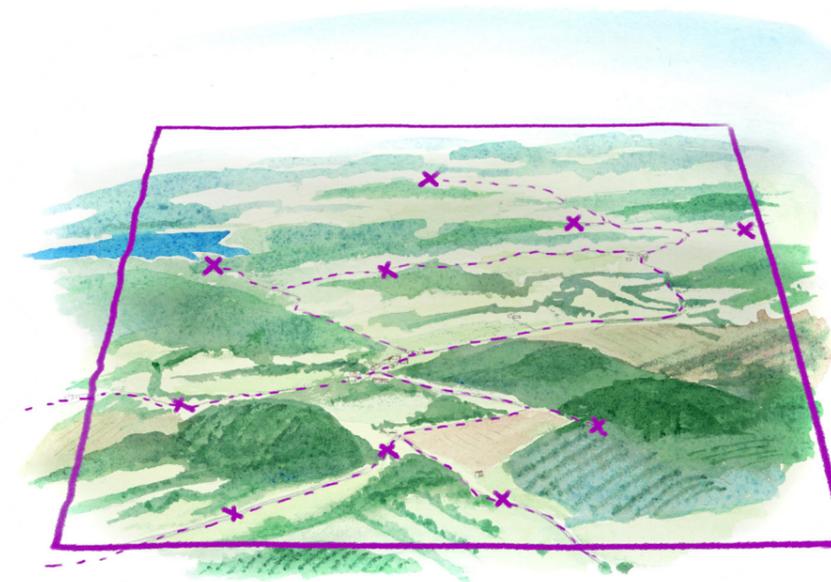
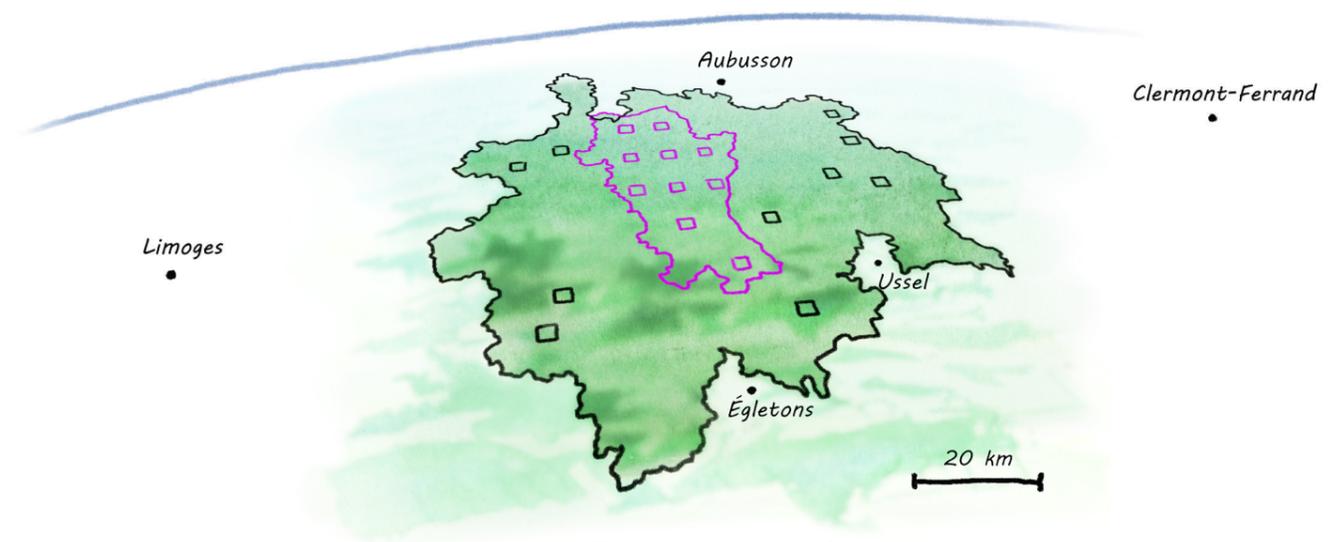


Schéma d'un carré STOC :
les croix symbolisent
les points d'écoute,
les pointillés représentent
les déplacements entre points.



- Carré échantillon en ZPS
- Carré échantillon hors ZPS
- Limite de la ZPS du Plateau de Millevaches
- Limite du Parc Naturel Régional

Localisation des carrés-échantillon
(10 en Zone de Protection Spéciale
Natura 2000 (ZPS), et 10 en dehors)

Méthode

Le réseau STOC du PNR comporte 20 carrés suivis depuis 2009, d'abord par la Société pour l'Étude et la Protection des Oiseaux en Limousin, puis par la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Dix carrés sont localisés dans la Zone de Protection Spéciale du Plateau de Millevaches (ZPS), un site Natura 2000 classé pour sa richesse avifaunistique et dix autres sont répartis par paires, dans cinq grands autres types de paysages rencontrés dans le PNR.

Deux fois dans le printemps, l'observateur se rend sur chacun des 10 points d'écoute de chaque carré, soit 20 séances d'observation par carré et par an. Chaque séance dure 5 minutes au cours de laquelle tout oiseau vu ou entendu est noté sur une fiche de terrain. Les résultats sont ensuite saisis dans une base de données standardisée, permettant de retracer au fil des ans l'abondance des espèces dans chaque carré.

Mâle chanteur de Fauvette à tête noire, deuxième espèce la plus fréquemment contactée dans le PNR lors des suivis STOC
© Franck Taboury



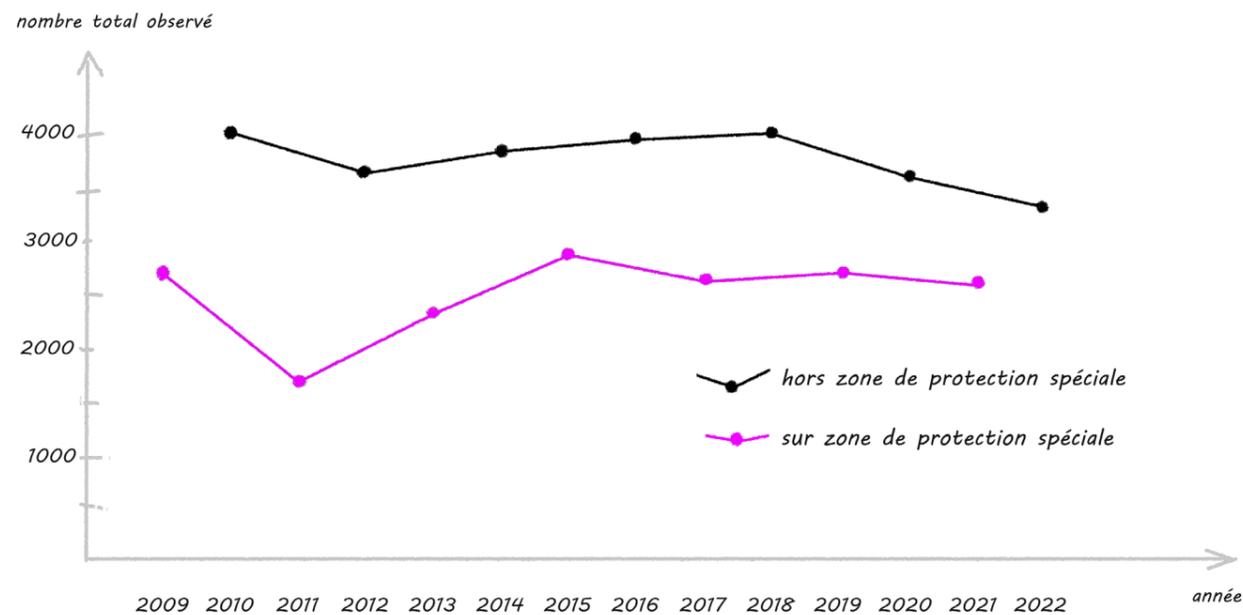
Dans le PNR, deux adaptations au programme ont été apportées :

- Pour des raisons économiques, les carrés sont suivis tous les deux ans (10 carrés une année, 10 autres carrés l'année suivante).
- Pour affiner le lien entre occupation du sol et avifaune, l'occupation du sol a été numérisée pour chacun des 20 carrés et elle est mise à jour à chaque nouvelle édition de photo aérienne par l'Institut Géographique National (IGN).

Résultats

Depuis 2009, 32 276 données d'oiseaux ont été collectées, avec 44 052 individus rattachés à 118 espèces. Les trois espèces le plus fréquemment contactées sont le Pinson des arbres, la Fauvette à tête noire et le Merle noir.

Le nombre total d'oiseaux observés décline lentement depuis 2018, mais de manière plus nette en dehors du site Natura 2000 où, depuis 2015, le nombre maximal annuel de contacts d'oiseaux est stable autour de 2 500 contacts.



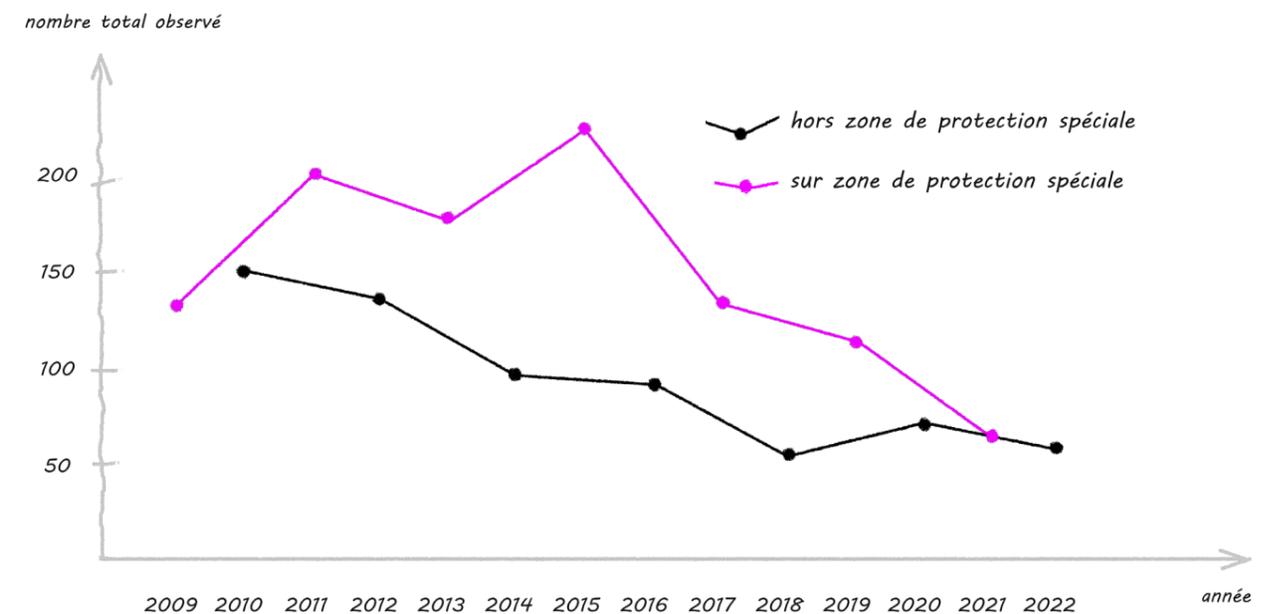
Évolution comparée de l'abondance des oiseaux (nombre d'individus) dans les réseaux de suivi de la ZPS et en dehors



Quelques espèces des plantations résineuses : Roitelet huppé et Mésange noire

Lorsqu'elle est présentée de manière générale, l'évolution des populations d'oiseaux peut masquer des tendances divergentes entre groupes d'espèces partageant des affinités écologiques communes. Ainsi, le nombre annuel de contacts avec des espèces appréciant les arbres résineux (Mésange noire,

Mésange huppée, Beccroisé des sapins, Tarin des aulnes, Roitelet huppé) décline fortement depuis 2015, notamment dans la ZPS, où les plantations massives des années 1950 à 1980 avaient favorisé ces espèces mais sont aujourd'hui largement coupées.



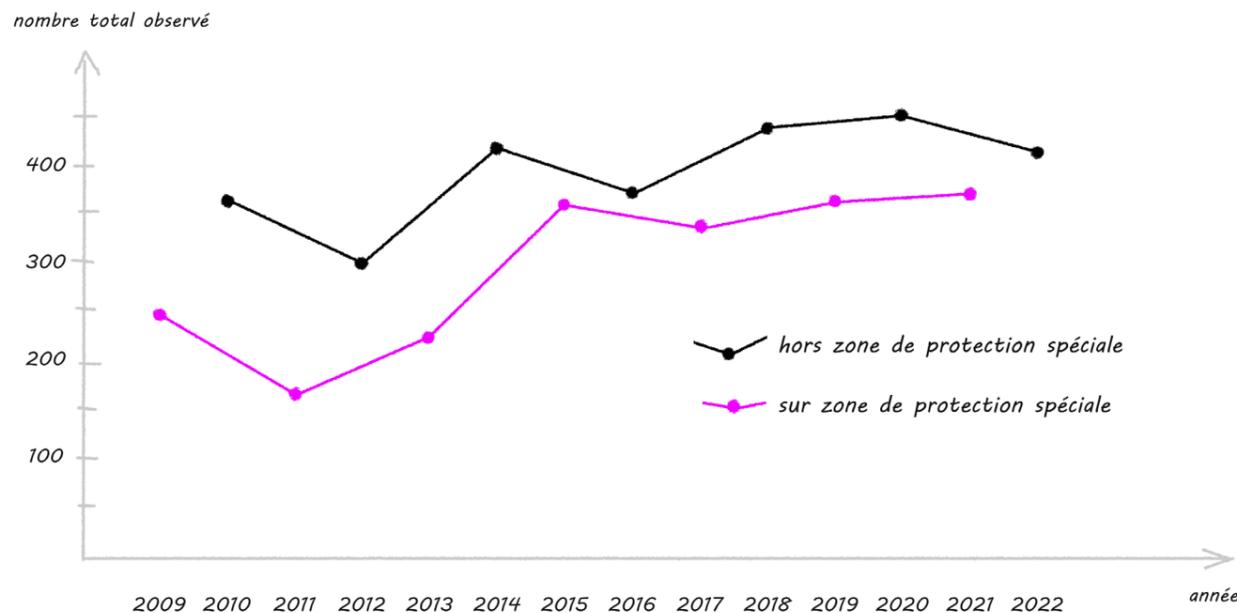
Évolution de l'abondance des oiseaux associés aux plantations résineuses

Le Pipit farlouse, une espèce typique des paysages ouverts : tourbières, landes, prairies permanentes peu boisées. En forte régression en France, il se maintient ponctuellement sur le Plateau de Millevaches © Franck Taboury

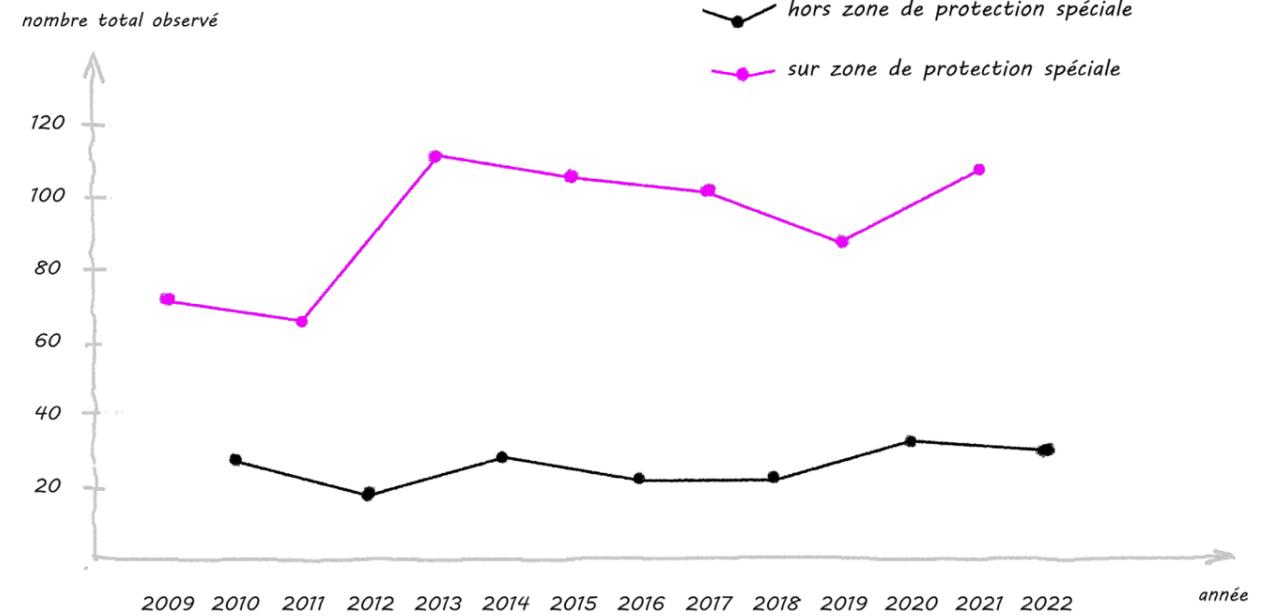


Inversement, le nombre de contacts avec le groupe des oiseaux appréciant les végétations buissonnantes (Fauvette à tête noire, Fauvette grisette, Fauvette des jardins, Hypolais polyglotte, Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine) augmente régulièrement depuis les années 2011-2012, en particulier dans la ZPS.

Quelques espèces des habitats buissonnants : Fauvette grisette (premier plan), Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine (arrière-plan)



Évolution de l'abondance des oiseaux associés aux milieux buissonnants

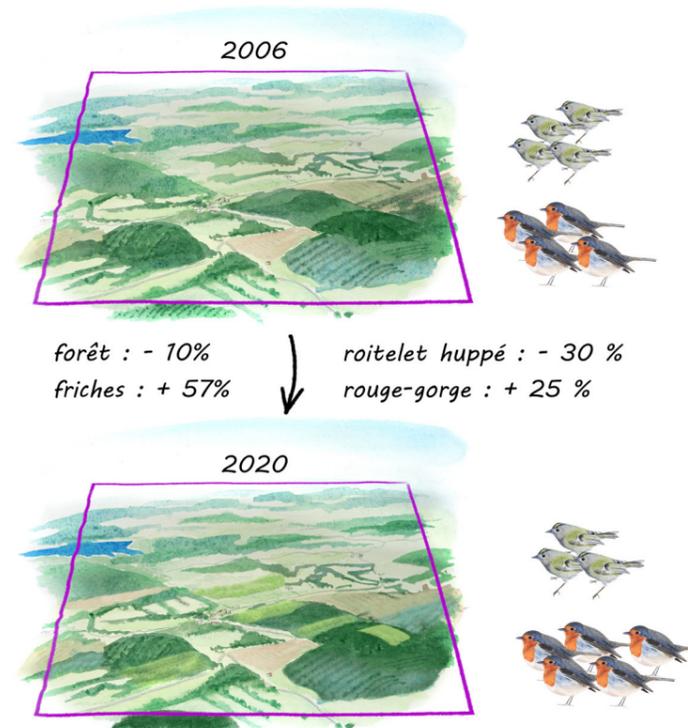


Pour leur part, les espèces d'openfields (Faucon crécerelle, Caille des blés, Alouette des champs, Alouette lulu, Bruant proyer) se maintiennent et sont contactées nettement plus fréquemment dans le site Natura 2000.

Évolution de l'abondance des oiseaux associés aux milieux prairiaux

Principaux enseignements

Sur la période, les contacts de rouge-gorge ont augmenté de 25 % alors que ceux de Roitelet huppé ont baissé de 30 %.



Les valeurs d'abondance d'oiseaux obtenues par les STOCs dépendent largement de l'occupation du sol rencontrée dans le Parc. C'est ce qui explique, par exemple, le fait que la ZPS, avec ses grandes prairies, procure quatre fois plus de contacts d'espèces associées aux openfields que les ensembles paysagers périphériques. À l'échelle de la décennie, la variation des abondances est nette pour les groupes d'espèces associées à des habitats qui évoluent rapidement sous l'influence des activités humaines. Un phénomène marquant est la division par deux du nombre de contacts avec les espèces associées aux plantations résineuses adultes. Concomitamment, les espèces affectionnant les buissons, ou les espèces généralistes, comme le rouge-gorge, ont vu leur abondance augmenter dans les mêmes proportions.

Le maintien des niveaux d'abondance des espèces liées aux espaces agricoles est encourageant pour le PNR, notamment en comparaison de l'évolution constatée en Europe depuis 1980 (- 60%).

L'année 2011 a été marquée par un minimum d'abondance d'oiseaux. Le printemps exceptionnellement sec a pu provoquer une descente des invertébrés dans le sol, privant nombre d'espèces d'une nourriture normalement abondante en cette saison, et diminuer en conséquence l'activité globale de chant.

Suivi de la population de Pie-grièche écorcheur

Un circuit témoin pour estimer l'évolution de la population dans le site Natura 2000 « ZPS Plateau de Millevaches »



Pie-grièche écorcheur
© Franck Taboury



Contrôle d'un site à Pie-grièche
Millevaches, 2023 © PNRML-OV

Objectifs

La Pie-grièche écorcheur est un oiseau associé aux paysages de prairies bordées de haies. Il est donc utile de connaître l'évolution de l'abondance des pies-grièches pour évaluer la qualité écologique des habitats ouverts du site Natura 2000. Ce suivi complète les résultats obtenus avec le STOC.

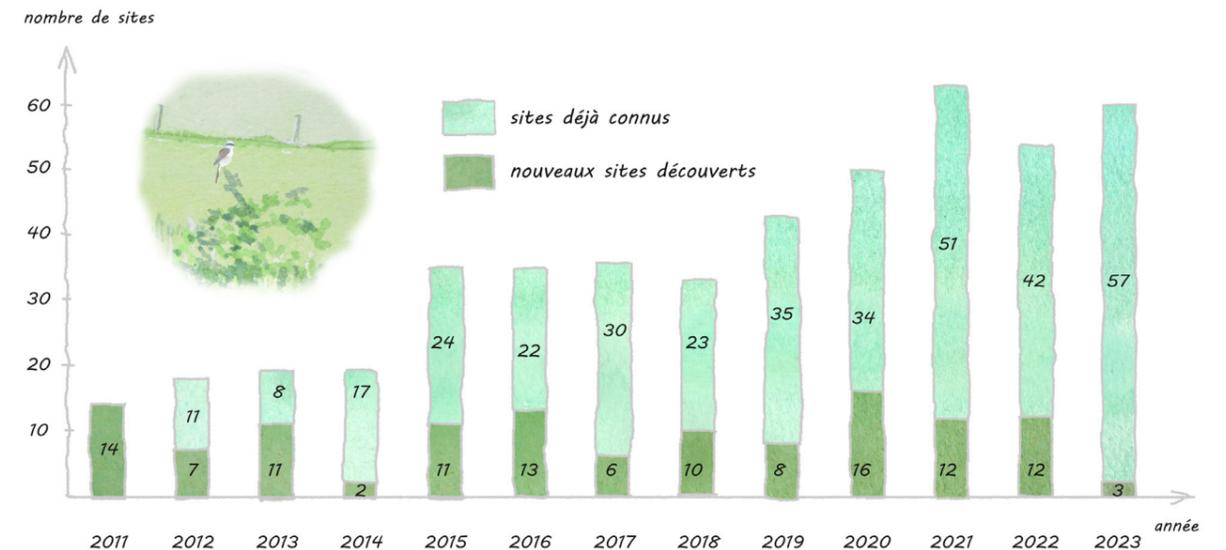
Méthode

Le PNR contrôle chaque année courant juin un réseau de sites occupés par l'espèce, le long d'un itinéraire routier d'une centaine de kms. Deux agents parcourent à faible allure (moins de 30 km/h) le réseau routier secondaire et le passager repère les pies-grièches écorcheur perchées ou en vol. Lorsque les observateurs passent au niveau d'un site ayant été occupé au cours des années précédentes, ils s'arrêtent et cherchent à retrouver des pies-grièches pendant 5 minutes. Les contacts sont ensuite notés, en indiquant l'âge et le sexe des oiseaux.

Résultats

Le premier comptage a eu lieu en 2011. À partir de 2017, la part des données issues de sites contrôlés a toujours représenté plus des 2/3 des sites occupés. Avant cette date, il est considéré que les données recueillies ont correspondu à la période de mise en place de l'échantillon de référence. Elles ne sont donc pas utilisées pour donner une tendance d'évolution des effectifs. Une alternance entre années ressort :

lorsque le nombre de nouveaux sites découverts augmente, il s'ensuit une année au cours de laquelle le nombre de contrôles augmente et le nombre de nouvelles découvertes baisse. Le cas de l'année 2021 est notable, avec un nombre élevé de contrôles et un nombre important de nouveaux sites ; il s'agit donc d'un millésime de référence, qui marque à ce jour le maximum du nombre de sites occupés.



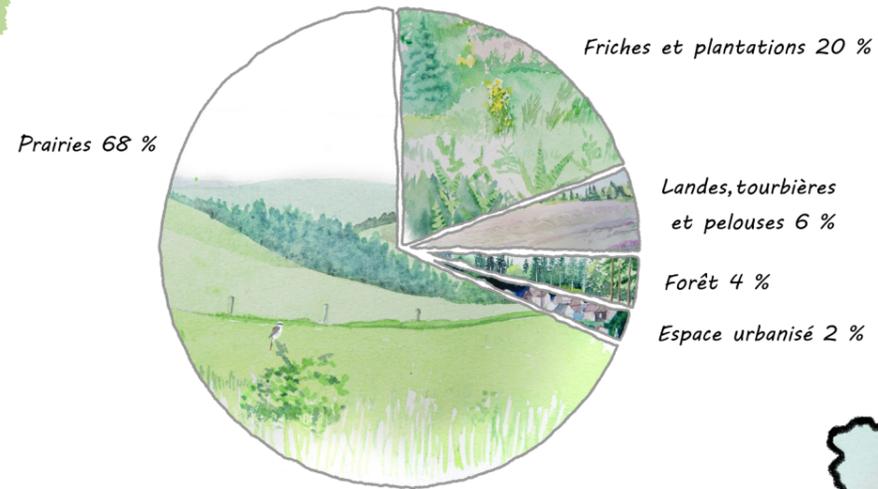
Résultats annuels
des dénombrements
de Pie-grièche écorcheur

Principaux enseignements

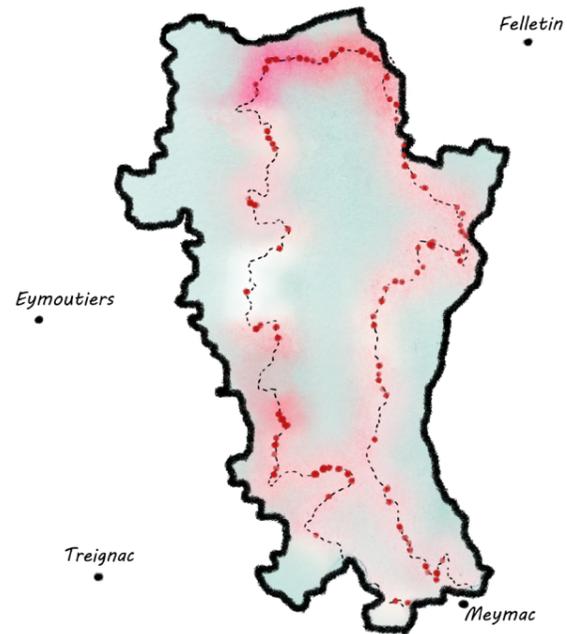
Les habitats fréquentés par la Pie-grièche écorcheur

L'occupation du sol du site Natura 2000 a été cartographiée par numérisation de photos aériennes de l'IGN (2004 et 2005), puis elle a été mise à jour à chaque nouvelle édition de ces photos (2009 et 2010, 2017, 2020). 538 données de Pie-grièche écorcheur cartographiées de manière précise, de 2011 à 2022, se sont ainsi vu dotées d'un « code habitat ». Il ressort que le groupe d'habitats le plus recherché par cet oiseau est celui des prairies et pelouses, puisque 68 % des données de Pie-grièche écorcheur ont été réalisées sur ces habitats, qui comptent « seulement » pour 35 % de l'occupation du sol dans un rayon de 100 mètres autour de l'itinéraire-échantillon. En focalisant sur les 162 données collectées entre 2017 et 2020, il a été possible d'analyser l'évolution de l'occupation du sol au cours des 12 années précédant l'observation des oiseaux. Il ressort que 80 % des observations de Pie-grièche ont été réalisées sur des parcelles où aucun changement d'occupation du sol n'a été observé pendant les 12 années qui ont précédé l'observation. Constat, les prairies et pelouses non modifiées fournissaient à elles seules 112 observations, soit 69 % du total. Cet oiseau recherche donc en priorité

des habitats prairiaux et en particulier les prairies permanentes. Secondairement, les friches forestières consécutives à des coupes rases l'attirent également (20 % des données, pour cet habitat qui couvre 10 % de l'occupation du sol). Toutefois, les friches évoluent rapidement vers des boisements pionniers, rattachés au groupe des « Forêts », qui couvre 38 % de l'occupation du sol mais ne fournit que 4 % des données de pie-grièche. Sur de longues périodes, les friches forestières ne permettent donc pas de longues séries d'occupation par la pie-grièche et doivent donc apparaître régulièrement dans le paysage pour continuer d'attirer cet oiseau. Or, l'apparition des coupes est préjudiciable aux cortèges d'oiseaux nichant dans les plantations résineuses, comme l'a démontré le Suivi Temporel des Oiseaux Communs. L'enjeu de conservation des pies-grièches, dans un projet plus global de préservation de l'ensemble des populations d'espèces d'oiseaux vivant sur le Plateau de Millevaches, se situe donc bien dans les secteurs agricoles, où les prairies permanentes doivent être préservées, tout comme les haies, buissons et arbres isolés qui les accompagnent.



Proportion des observations de Pie-grièche écorcheur par type d'habitat fréquenté : prairies, haies, arbres isolés, buissons, consistent un paysage très favorable à cet oiseau



Le long de l'itinéraire, tous les secteurs ne sont pas aussi attractifs pour la Pie-grièche écorcheur. Des tronçons sans pie-grièches contrastent avec des tronçons où s'agrègent des sites occupés. Une zone de plus forte densité apparaît clairement au nord, sur la commune de Saint-Yrieix-la-Montagne. Un autre, de moindre densité, est observé au sud-ouest.

La tendance d'évolution de cette espèce est favorable dans la Zone de Protection Spéciale, au moins depuis 2017. Ce résultat est concordant avec celui obtenu par la méthode des STOCs sur la même période. Plusieurs explications peuvent être avancées :

- le maintien des prairies permanentes dans les surfaces agricoles utiles des fermes,
- le développement de fourrés consécutifs à des coupes forestières,
- les chaleurs printanières et estivales, très favorables au développement de gros insectes recherchés par la pie-grièche.

Les signaux auxquels il conviendra d'être attentifs à l'avenir sont :

- une baisse du nombre de contrôles et un nombre de découvertes de sites inférieur à la moyenne, qui indiqueraient une diminution de la population,
- une augmentation du nombre de contrôles et un nombre de découvertes de sites supérieur à la moyenne, qui indiqueraient une augmentation de la population.

Prairies pâturées, haies arbustives : une occupation du sol très favorable à la Pie-grièche écorcheur © Olivier Villa



Suivi de la population d'Engoulevent d'Europe

Huit parcours nocturnes pour estimer l'évolution de la population d'engoulevent dans le site Natura 2000 « ZPS Plateau de Millevaches »



Engoulevent d'Europe
© Matthieu Berroneau

Objectifs

L'Engoulevent d'Europe est une espèce nocturne insectivore, estivante en Europe tempérée. Nichant au sol, elle est sensible aux destructions dues aux intempéries, prédateurs et parasites terrestres. Elle partage cette vulnérabilité avec d'autres espèces nichant également au sol tels les busards et alouettes par exemple. L'évolution de la population d'engoulevent est donc à surveiller notamment parce qu'elle peut révéler une évolution des conditions de reproduction pour l'ensemble de ces oiseaux nichant au sol.

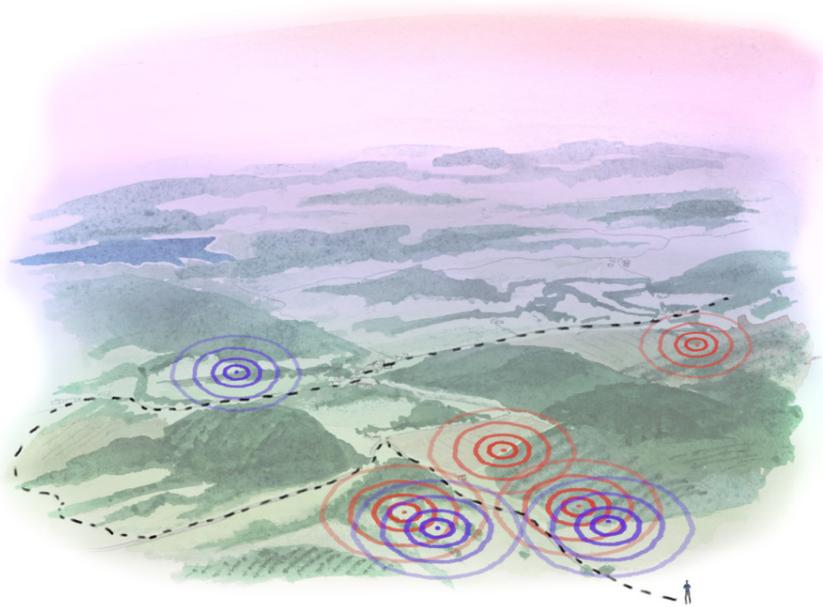
Méthode

Le suivi est réalisé tous les 3 ans, le long de 8 parcours fixes parcourus deux fois au cours du printemps. La valeur de référence retenue pour chaque année d'inventaire est le nombre maximal de cantons déduit à partir des contacts de chanteurs et/ou de couples observés à chaque passage.





Séance d'observation d'Engoulevent d'Europe

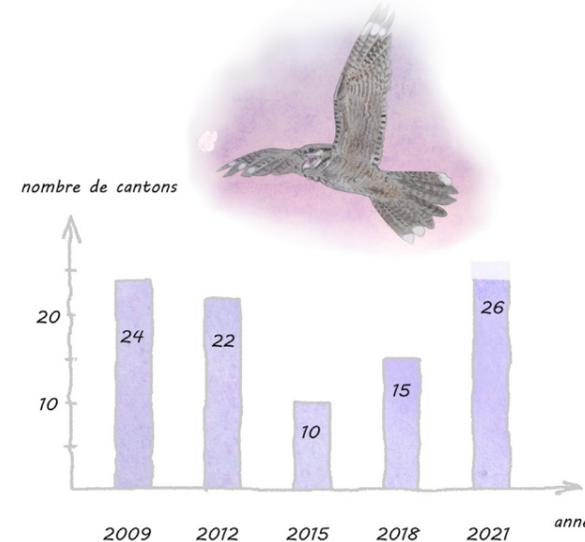


Mode de dénombrement des cantons d'engoulevent.

Sur cet exemple, un premier passage a permis de contacter 3 engoulevents chanteurs, et un deuxième passage a permis d'en contacter 4. Le nombre de cantons retenu pour cette année est de 5.

Résultats

Les relevés montrent une stabilité à l'échelle des 12 années de suivi. À deux cantons près, l'engoulevent présentait, en 2021, la même densité qu'en 2009. Toutefois, un creux marqué en 2015 et en 2018 (plus légèrement), montre que cette densité a fluctué au cours de la décennie.



Principaux enseignements

Bien que fluctuante, la population d'Engoulevent d'Europe se maintient dans le site Natura 2000.

Sur 249 données d'engoulevent, la distance moyenne de détection de cet oiseau à partir des circuits d'échantillonnage est de 120 mètres, 90% des données étant recueillies à moins de 300 mètres de l'observateur. Cela permet de proposer une surface d'échantillonnage par circuit, puis de rapporter le nombre de cantons comptabilisés à une valeur étalon d'un km². La densité moyenne de cantons d'Engoulevent ainsi calculée varie selon les circuits, de 0,2 canton/km² à 1,1 canton/km².

La part des surfaces de landes et tourbières semble être déterminante pour la densité des engoulevents : les trois circuits où l'engoulevent est le moins abondant sont ceux où ces habitats représentent moins de 11,5 % de l'occupation du sol. Inversement, les trois plus fortes densités d'engoulevent se rencontrent sur trois circuits parmi les quatre mieux pourvus en landes et tourbières (plus de 13 % de l'occupation du sol).

Nombre de cantons d'Engoulevent d'Europe par année d'échantillonnage

Suivi de la population de Chouette de Tengmalm

Chaque année, un contrôle de l'occupation des sites de reproduction connus dans le site Natura 2000 « ZPS Plateau de Millevaches »



Alertée par le passage d'un observateur, une Chouette de Tengmalm se montre à l'entrée d'une loge de pic noir
© Franck Taboury

pou-pou-pou-pou



Séance schématisée d'un point d'écoute à la Chouette de Tengmalm

Objectifs

La Chouette de Tengmalm est un petit rapace nocturne forestier. Elle nidifie dans les anciennes loges creusées par le Pic noir et se nourrit principalement de mulots, campagnols et musaraignes des sous-bois. Elle est l'un des oiseaux nicheurs parmi les plus rares de Nouvelle-Aquitaine, d'où une attention particulière portée à l'évolution de ses populations. Le suivi vise à dénombrer annuellement la population reproductrice de Chouette de Tengmalm.

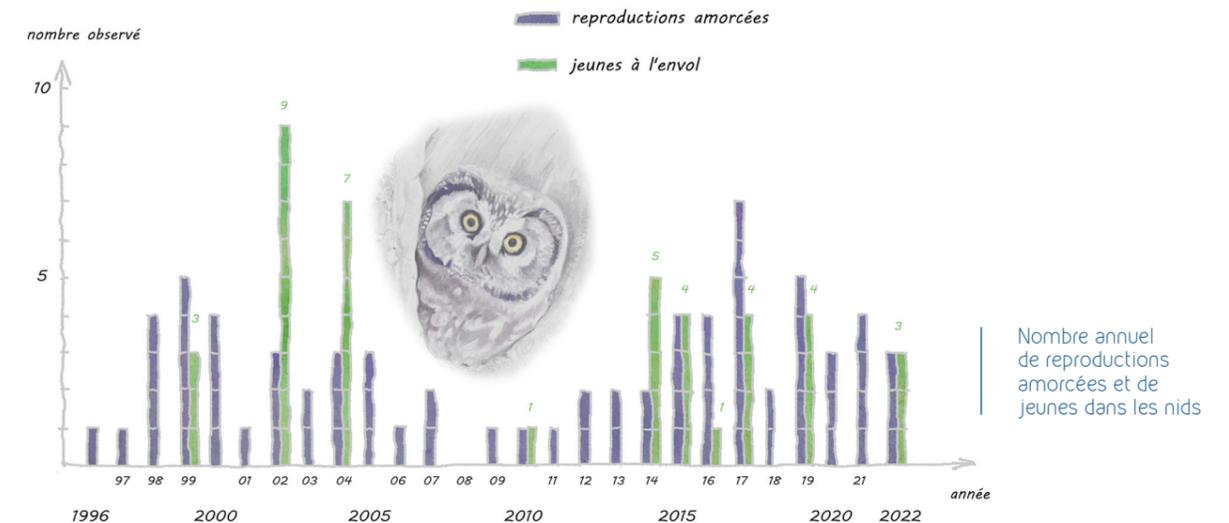
Méthode

Chaque année, entre janvier et mars, un observateur se rend sur chacun des sites où l'espèce est connue. A la nuit tombante, il se poste sur des points d'écoute pour essayer d'entendre le chant de l'espèce et connaître ainsi le taux d'occupation des territoires. Plus tard dans la saison, un contrôle à la caméra d'exploration est effectué pour vérifier le contenu des nids.

Résultats

Depuis sa découverte en 1996, la Chouette de Tengmalm a été contactée chaque année dans le site Natura 2000 (à l'exception de 2008). En dépit d'un effort de prospection qui a permis d'augmenter progressivement le nombre de sites où l'espèce est connue (1 site en 1996 à 16 sites en 2023), le nombre de reproductions amorcées chaque année ne concerne qu'une faible proportion de ces sites (est considérée comme amorce de reproduction tout contact de chanteur ou toute observation visuelle d'oiseau dans une cavité en période de reproduction).

Sur la période, ce sont 76 amorces de reproduction qui ont été observées, avec 1 à 5 cas chaque année, excepté 2017, année au cours de laquelle 7 amorces de reproduction ont été répertoriées. Sur ces 76 cas, 18 ont abouti à l'observation de jeune(s) dans les nids, pour un total de 41 jeunes. Le nombre de jeunes observés varie fortement d'une année à l'autre ou d'un nid à l'autre : seule une année sur trois donne lieu à des observations de poussins et, lorsque des éclosions se produisent, ce sont en moyenne 2,3 jeunes par nid qui sont dénombrés (extrêmes : 1 à 5).



Principaux enseignements

Alors que le statut de la Chouette de Tengmalm était incertain dans les années 1990 sur le Plateau de Millevaches, elle s'y sera finalement installée durablement puisqu'elle y a été contactée quasiment chaque année depuis 1996. Cependant, elle reste très localisée et son succès reproducteur est très faible : seuls 23 % des amorces de reproduction aboutissent à l'observation de jeunes. La grande dépendance de cette chouette vis-à-vis des loges de Pic noir peut expliquer sa rareté : dans la ZPS Plateau de Millevaches, sur 34 974 ha de forêt, les agents du PNR ont dénombré 671 loges de Pic noir, soit une abondance de 1,9 loge pour 100 ha de forêt. Considérant que, en dépit de recherches spécifiques, toutes les loges de Pic noir ne sont pas connues des agents du PNR, il est vraisemblable que la densité réelle de ces cavités soit comprise entre 2 et 3 loges pour 100 ha de forêt. Or, la bibliographie spécialisée énonce qu'une densité de loges est favorable à la Chouette de Tengmalm lorsqu'elle dépasse les 10 loges pour 100 ha de forêt. La Chouette de Tengmalm connaît donc certainement une « crise du logement » dans le site Natura 2000, d'autant plus que les loges disponibles sont convoitées par bien d'autres espèces : Chouette hulotte, pics, pigeon colombin, martre, écureuil, abeilles, frelons... Toutes ces espèces sont susceptibles de gêner la Chouette de Tengmalm voire de la prédater ou de l'évincer d'une loge qu'elle aurait commencé à occuper. En outre, l'exploitation forestière cause la disparition de certains sites favorables à cette chouette : entre 2005 et 2021,

parmi 264 parcelles forestières abritant des loges de Pic noir, au moins 15 ont été coupées à blanc, soit 5,6 % des parcelles occupées par l'espèce. 27 loges au minimum ont ainsi été détruites sur le total des 671 loges connues, ce qui représente une perte de 4 % des loges en 16 ans.

Dans ce contexte, toute mesure allant dans le sens du maintien des arbres à cavité et/ou du vieillissement des peuplements forestiers est favorable à la Chouette de Tengmalm.



Parcelle de forêt ancienne bénéficiant d'un contrat Natura 2000 - Le propriétaire s'engage à maintenir les arbres sur pied pendant 30 ans. Une opération très favorable à la Chouette de Tengmalm - Gentioux-Pigerolles, 2023 © PNRML-OV

Suivi de la population de Circaète Jean-le-Blanc

Chaque année, un contrôle de l'occupation des sites de reproduction connus dans le Parc naturel régional



Circaète Jean-le-Blanc
© Franck Taboury



Objectifs

Le Circaète Jean-le-Blanc est le plus grand rapace nichant en Limousin. Visiteur d'été, il construit son nid sur des pins dans des massifs forestiers reculés et très tranquilles. Il se nourrit essentiellement de reptiles, notamment des serpents qu'il capture dans des espaces ouverts (tourbières, landes, friches...). Au total, une quinzaine de couples ont été répertoriés dans le Parc entre 2009 et 2023, certains ayant déserté leur site de reproduction au cours de cette période, pendant que d'autres étaient découverts ailleurs dans le Parc. L'espèce est très peu prolifique, les femelles ne pondant au mieux qu'un œuf par an, dont l'éclosion donnera naissance à un jeune, nourri et protégé par ses parents durant près de trois mois. Le suivi de l'espèce a pour but de vérifier l'occupation des territoires et d'évaluer le succès reproducteur.

Séance schématisée d'un repérage de nid de circaète



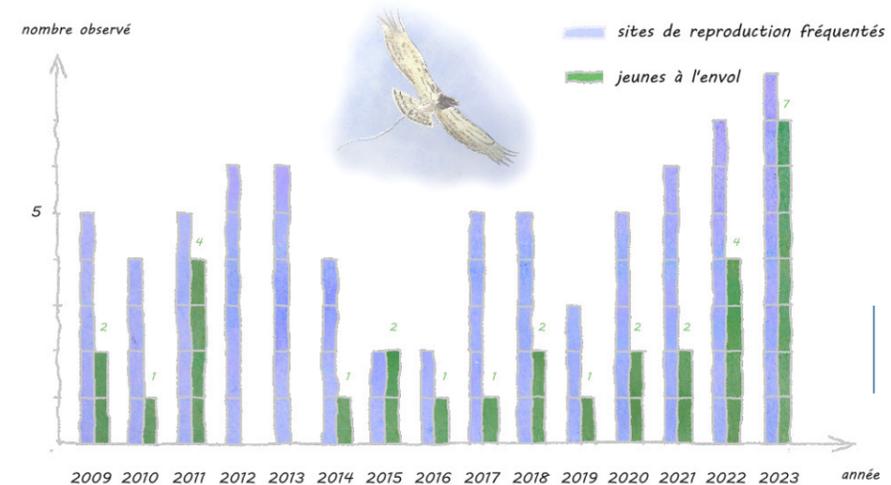
Méthode

Début Avril, les observateurs procèdent à des séances d'observation simultanées, à partir de points hauts, afin de contrôler l'occupation, par des circaètes adultes, des sites de reproduction connus. Par la même occasion, ils surveillent d'autres secteurs dans lesquels les circaètes pourraient se cantonner. Le relevé d'azimuts à la boussole permet de localiser, par triangulation, les zones forestières dans lesquelles se cantonnent les oiseaux.

Résultats

Avant 2009, un à deux nids de circaète étaient connus sur le Plateau de Millevaches. Avec l'intensification des recherches, 5 couples étaient suivis en 2011, donnant naissance à 4 jeunes cette année-là. Les millésimes suivants, marqués par des conditions

météorologiques printanières très difficiles (froid, humidité), se sont soldés par deux années sans aucun jeune observé. Puis, progressivement, la population s'est rétablie, pour atteindre un maximum en 2023, avec 8 couples donnant naissance à 7 poussins.



Nombre annuel de sites de reproduction fréquentés et de jeunes sur les nids

Principaux enseignements

Dans le Parc, l'effectif reproducteur est concentré dans une zone centrale couvrant un millier de km², où sa densité atteint un couple pour 100 km². La couvaison et l'élevage du poussin nécessitent une présence permanente des adultes sur le nid entre le 15 avril et le 15 juillet, puis, pendant encore un mois, le jeune, ravitaillé par ses parents, y demeure pour finir sa croissance. Une longue période de quatre mois rend donc les reproducteurs particulièrement sensibles à tout dérangement. Une veille autour des sites de reproduction, conduite par les agents du Parc et un réseau de bénévoles, contribue à préserver l'intégrité

et la quiétude des sites de reproduction. Ainsi, 8 sites de reproduction sur 15 ont bénéficié de l'intervention du Parc et de ses partenaires, mettant en œuvre une série d'actions de préservation variées lorsque cela s'est avéré nécessaire : application du principe de précaution en renonçant à l'implantation d'éoliennes ou en détournant un itinéraire de trail, achat de parcelle par le conservatoire d'espaces naturels, maintien en l'état des boisements pour une durée de trente ans grâce à la signature de contrats Natura 2000 par les propriétaires, maintien de bandes boisées autour des nids lors de la réalisation de coupes etc.

Évolution récente des statuts de quelques oiseaux nicheurs dans le PNR

Outre les études spécifiques, le simple recueil des observations ornithologiques dans des bases de données permet de mettre à jour le statut de conservation des espèces. L'analyse de ces données souligne quelques tendances qui se détachent depuis une trentaine d'années. Faits marquants : la régression des populations d'espèces à affinité boréale et/ou associées aux

espaces ouverts, et la progression d'espèces forestières et/ou à affinités méridionales.

Le statut de conservation d'une espèce est un indicateur permettant d'évaluer l'ampleur du risque d'extinction de l'espèce à un instant donné (source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Statut_de_conservation).

Populations disparues ou menacées

Voi de Vanneaux huppés © Franck Taboury



Vanneau huppé :

entre 1990 et 2010, quelques rares couples nichaient dans certaines tourbières du Plateau de Millevaches ou prairies humides des Combrailles. Plus de signalement depuis et rares observations de migrants.



Sarcelles d'hiver © Franck Taboury

Sarcelle d'hiver :

espèce présente toute l'année, concentrée sur quelques étangs seulement. Population de quelques individus en été à quelques dizaines d'oiseaux en hiver. De rares cas de reproduction sont signalés certaines années. La principale menace pour cette espèce est la dégradation des étangs qu'elle fréquente.

Pie-grièche grise :

avec une estimation d'un millier de couples, ce passereau est devenu très rare en France. Une quarantaine de couples nichent dans le PNR, principalement dans les secteurs tourbeux du Plateau de Millevaches et dans le bocage humide des Combrailles.

Pipit farlouse :

passereau recherchant les vastes étendues herbacées des tourbières, prairies, landes... Quelques dizaines de nicheurs localisés en cœur de Parc, avec des sites où son maintien est à surveiller, par exemple autour du Suc au May, à Chaumeil.



Busard cendré, © MO-Communimage

Busard cendré :

rapace des vastes espaces ouverts, il nichait dans quelques secteurs de bruyères du Plateau de Millevaches jusque dans les années 1990. Disparu en tant que nicheur et observé occasionnellement lors des passages migratoires.

Mésange boréale :

espèce qui affectionne typiquement les boisements tourbeux. Elle reste contactée régulièrement dans ce type de milieux, notamment aux abords des étangs peu artificialisés, mais toujours en petit nombre.

Pouillot fitis :

en limite sud de son aire de répartition, il est le plus rare des quatre espèces de pouillot nichant dans le PNR. Il se cantonne principalement à quelques saulaies du Plateau de Millevaches et des Combrailles.

Râle d'eau :

tributaire des végétations luxuriantes aux abords des plans d'eau, seules quelques dizaines de sites lui sont favorables dans le Parc. Espèce discrète, il est signalé ponctuellement en divers localisations, notamment dans les Combrailles et aux abords des étangs tourbeux du Plateau de Millevaches.



Râle d'eau © Franck Taboury

Tarier des prés :

passereau migrateur typique des prairies de fauche à végétation haute et diversifiée, plusieurs agrégats de quelques couples nichaient à Tarnac, Peyrelevade, Saint-Merd-les-Oussines... dans les années 1990. Il a disparu en tant que nicheur et ne fréquente plus le Parc que lors de ses haltes migratoires.

Busard Saint-Martin :

dernier cas de reproduction enregistré en 2013 entre Pigerolles et Féniers. Depuis, seulement observé en période de migration, avec des séjours automnaux de quelques individus qui peuvent rester sur le Plateau de Millevaches jusqu'aux premiers épisodes neigeux.

Populations à dynamique positive

Aigle botté © Michel Quéral



Aigle botté :

petit aigle nichant dans des hautes futaies, il est d'observation de plus en plus fréquente, notamment dans la partie est et en zone cœur du Parc. Il n'est pas encore connu comme nicheur certain mais une recherche minutieuse pourrait permettre de trouver de premiers nids.



Hirondelle de rochers © Franck Taboury

Hirondelle de rochers :

forte progression vers l'ouest de cette espèce depuis 20 ans. Alors qu'elle se cantonnait autour des grands barrages sur la Dordogne, elle fréquente désormais les abords de ceux du Parc, plus petits, établis sur la Vienne, la Vézère, la Maulde, etc.

Guêpier d'Europe © Michel Quéral



Guêpier d'Europe :

deux premiers cas de reproduction signalés dans le Parc en 2022, pour cette espèce qui progresse vers le nord de la France depuis une trentaine d'années.

Grand-Duc d'Europe :

le premier cas de reproduction de ce grand rapace nocturne a été signalé en 2020 dans le Parc. Cette donnée est venue confirmer la progression du nombre de sites où l'espèce a été observée (5 à 10).

Grand corbeau © Franck Taboury



Grand corbeau :

cette espèce a suivi sensiblement la même dynamique spatiale que l'hirondelle de rochers, progressant depuis ses bastions de l'est de la Corrèze vers le Plateau de Millevaches et au-delà. Il a été aidé en cela par sa faculté d'adaptation à de nouveaux supports pour la construction de son nid : arbres et pylones des lignes à haute-tension sont utilisés pour édifier son nid là où manquent les parois rocheuses qu'il choisit plus communément.

Milan royal :

espèce dont les populations sont vulnérables en France, des couples nicheurs ont été repérés dans tous les secteurs du Parc, notamment depuis les années 2010. Une fourchette de 10 à 20 couples nicheurs peut être avancée. Autre nouveauté : la découverte de dortoirs hivernaux pouvant compter une cinquantaine d'oiseaux.

Bruant proyer :

passereau fréquemment observé dans les plaines agricoles, il est de plus en plus couramment contacté durant l'été, dans les grands ensembles prairiaux du Plateau de Millevaches.

Bruant proyer © Franck Taboury



Pigeon colombin :

l'aire de répartition de ce petit pigeon cavicole s'est étendue dans les années 2000 à 2020, à mesure que le pic noir forait de nouvelles loges. Sa progression marque le pas vers le sud de la Montagne Limousine.

Pigeon colombin © Michel Quéral





Grand-Duc
© M. Berronneau

Milan royal
© F. Taboury

Une autre vie s'invente ici

   www.pnr-millevaches.fr

Maison du Parc
7, route d'Aubusson
19 290 MILLEVACHES

05 55 96 97 00
accueil@pnr-millevaches.fr

Les inventaires naturalistes ayant permis l'édition de ce cahier ont été réalisés par les agents du Parc naturel régional et par ceux de la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Le réseau de naturalistes bénévoles a aussi largement contribué, qu'il en soit ici remercié.

